

**FORMATION À DISTANCE**

# ÊTRE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION DE LA FORMATION ET DE L'APPRENTISSAGE

**SESSION  
DE FORMATION**

**20 et 27  
novembre  
2020**

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Assurer une veille juridique et stratégique dans le domaine de la formation et de l'apprentissage.
- Décrypter les derniers textes d'application ou d'ajustement (décrets, ordonnances...).
- Mesurer les impacts des nouveautés réglementaires sur l'activité formation

## PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

**Public:** Toute personne ayant besoin de connaître les nouveautés en matière de formation professionnelle et d'apprentissage.

**Nombre de participants:** 8 personnes (maximum)

**Modalité:** 2 visioconférences de 3h30 (pause de 15 minutes)  
les vendredi 20 et 27 novembre 2020 de 14h à 17h30

**Prérequis:** Connaître les fondamentaux  
du secteur de la formation.

## INTERVENANTE

**Valérie Michelet**, juriste sénior sur le droit  
et les politiques de formation, Centre Inffo



Centre Inffo

**Contact commercial**  
contact.formation@centre-inffo.fr  
Tél 01 55 93 91 83  
www.centre-inffo.fr

# PROGRAMME

Contact commercial  
contact.formation@centre-inffo.fr  
Tél. 01 55 93 91 83  
www.centre-inffo.fr

## CE QUI FAIT L'ACTUALITÉ

### L'architecture financière

- Contribution formation continue et taxe d'apprentissage des entreprises: composition, versements, répartition et utilisation.
- Zoom sur les dépenses déductibles de la taxe d'apprentissage.

### La transformation des acteurs

- France compétences et opérateurs de compétences: point d'étape et perspectives en matière de financement de l'apprentissage.
- Opérateurs de conseil en évolution professionnelle: déploiement, cartographie.
- Transition Pro: nouvelle configuration, nouvelles missions.
- Organismes certificateurs: point d'étape sur la certification qualité des prestataires de formation.

### La transformation des mesures

- CPF monétisé: point d'étape sur l'application dédiée, CGU, règles de prise en charge, fonctionnement des abondements.
- Entretien professionnel: premier état des lieux à six ans et articulation avec le CPF.
- Projet de reconversion professionnelle: un nouveau droit pour les salariés démissionnaires.

Programme qui rend compte des annonces effectuées dans le cadre du plan de relance.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique de ressources documentaires.  
Exposés suivis de périodes de questions-réponses.

**Modalité de sanction:** une attestation de fin de formation.

**Toute une  
équipe au  
service  
de votre métier**

**Inscrivez-vous dès à présent**



sur la boutique en ligne de Centre Inffo

<https://boutique.centre-inffo.fr>

**DÉPARTEMENT COMMERCIAL**

Tél. : 01 55 93 91 83

contact.formation@centre-inffo.fr

**ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS**

**Mirjana Maravic**

Tél. : 01 55 93 91 90

m.maravic@centre-inffo.fr

## Bulletin d'inscription



À retourner au service commercial, Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex  
Tél. : 01 55 93 91 83 - Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

Pendant la période de crise sanitaire, merci d'utiliser de préférence l'inscription par courriel.

### ÊTRE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION DE LA FORMATION ET DE L'APPRENTISSAGE

Formation à distance

du 20 et 27 novembre 2020

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Entreprise ou organisme.....

Tél. : ..... Courriel .....

Adresse.....

.....

N° Siret /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_ Code APE/NAF /\_/\_/\_/\_/\_

N° de client ..... Effectif..... Accord de prise en charge Opcw

Tarif : 820 € HT + 164 € (TVA 20 %)  
984 € TTC

Je règle

- Par chèque bancaire ci-joint à l'ordre de Centre Inffo
- Par virement (précisez la référence SF0056 et le nom du stagiaire)

Date, cachet et signature

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.